

06 Novembre 1934

I- L'économique et le politique

Nous avons toujours pensé – et nous le disions encore il y a huit jours – qu'on ne peut délibérément séparer l'économique du politique et qu'il est dangereux de croire à la primauté de l'un sur l'autre. Que si, pour exemple du politique dominant l'économique, on prenait la France d'aujourd'hui, divisée, dispersée, rendue impuissante par son trop puissant parlementarisme, il faudrait, pour illustrer le cas de l'économique primant le politique, se tourner vers cette Russie des Soviets ou le peuple passionnément tendu vers la seule réalisation d'un plan quinquennal, semble avoir perdu le sens du progrès et des aspirations nationales.

Nos idées sont celles du bon sens. Le temps, le grave temps, qui n'émet que des idées éprouvées, s'il est, ne déclarait-il pas dans son éditorial du 24 Octobre :

« Parallèlement à cette œuvre financière, le gouvernement portugais en poursuit une autre, d'ordre économique, social et moral, qui, quelques réserves qu'elle puisse appeler du point de vue libéral, n'en est pas moins digne d'attention » ?

Et ceci encore, en parlant de l'œuvre de M. Salazar :

« Estimant que, si de saines finances constituent la condition première d'une bonne politique, elles ne suffisent pas à elles seules à assurer la prospérité et la dignité d'une nation, il a entrepris en accord avec le général Carmona, un travail profond de rénovation de l'Etat portugais. »

Ainsi, les saines finances ne suffiraient-elles pas non plus au Portugal ? Et même pour M. Salazar, pour un ministre des finances devenu dictateur ?

Persistions donc dans nos convictions. Et qu'on nous excuse si nous croyons que ce qui convient à l'U.B.S.S. ne convient peut-être pas au Liban.

II.- Problème syrien

Que l'exécution du programme de redressement économique, financier, administratif, en Syrie, ou pour employer les termes mêmes du dernier arrêté du Haut-Commissaire, « que la réalisation rapide de cette œuvre de salut public s'impose, c'est certain.

La crise économique est malheureusement indéniable, ainsi que les difficultés matérielles de toutes sortes. Commerçants, propriétaires, agriculteurs, contribuables d'Alep et de Damas ne se sont point souciés de mettre une sourdine à leurs plaintes et leurs protestations. Et nous avons pu enregistrer, en trois mois, d'innombrables congrès suivis d'autant de requêtes et de mazbatas à l'adresse des autorités mandataire et syrienne.

Il devenait urgent de mettre fin aux sujets de plaintes et de procéder aux relèvements économique attendu et souhaité, - quoi qu'il en coûtât.

« Que le fonctionnement imparfait des institutions parlementaires syriennes, que les conséquences des pressions extérieures exercées sur un Parlement encore insuffisamment

confirmé dans l'exercice de ses pouvoirs », risquent d'entraver cette œuvre de salut public,- c'est fort probable.

Et enfin qu'un suspendant sine die les délibérations de la Chambre, l'arrêté No 258 I.R. ait été imposé par les nécessités de l'heure, - c'est presque évident.

Mais il n'est pas moins probable et certain et évident qu'il eut mieux valu, pour tout le monde, ne point se trouver dans cette nécessité.

N'est-il pas en effet plus compliqué aujourd'hui de remédier à la crise et de surmonter les difficultés matérielles dans une atmosphère de malaise politique ?

Pour supporter certaines privations encore faut-il que le moral soit bon ; nous voudrions pouvoir souhaiter que l'ajournement sine die de la Chambre syrienne soit le point de départ d'un effort exceptionnel tendant de part et d'autre à l'assainissement de la situation politique.

Il y a encore en Syrie des hommes raisonnables avec qui on doit pouvoir parler raison.

Le moment présent exige de part et d'autre une grande largeur d'esprit.

III.- La Sarre

La Sarre remplacerait-elle sur l'échiquier européen les Balkans ? Le plébiscite de Janvier 1935 aura une influence décisive sur les destinées de l'Europe. Les sentiments de la population sarroise à l'égard de l'Allemagne ont grandement varié depuis l'avènement de Hitler.

On a pu dire que l'Allemagne tout court avait pour elle la majorité dans la Sarre, et que par contre, l'Allemagne hitlérienne réalisait l'unanimité contre elle.

Méthodes de gouvernement brutales, pression et propagande ayant dépassé leur but, persécutions religieuses ont détaché de l'Allemagne les catholiques soumis à l'influence du clergé, de même que les protestants et les Juifs.

Dans tous les cas, la France et la S. D. N. semblent celle fois résolues à entourer le plébiscite de toutes les garanties d'impartialité nécessaires.

L'exemple de leurs violentes représailles dans la Ruhr est là pour prouver les rancunes des allemands.

En décidant, en plein accord avec l'Angleterre, l'emploi éventuel de forces françaises dans la Sarre, la France, loin de pratiquer un coup de main de nature à influencer le vote, se contente simplement d'empêcher pour l'avenir des représailles dont la légalité et l'opportunité ont toujours semblé douteuses.

Ce vigoureux redressement de la diplomatie française avec Pierre Laval comme avec Louis Barthou, ne faut-il pas l'enregistrer avec joie ?